

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 13 mars 2012 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, MM. Normand Chalifoux et Louis Kemp, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Corinne Payne et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mmes Marie-France Boyer, dir. gén. adj., Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj. et Denis Riopel, dir. serv. ress. mat.

Mme Guylaine Richer a prévenu de son absence.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Johanne Beaulieu, vice-présidente.

Il est 19 h 30.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-120313-2476

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance du 14 février 2012.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-120313-2477

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaire;
5. Travaux dans nos établissements :
  - 5.1. Réfection de la maçonnerie (Chambranles de porte) à l'école Saint-Gabriel (Pavillon Notre-Dame) - Adjudication de contrat – adoption;
  - 5.2. Réfection de la toiture à l'école Val-des-Ormes - Adjudication de contrat – adoption;

- 5.3. Réfection de plancher à l'école Coeur à coeur, l'Alternative - Adjudication de contrat – adoption;
- 5.4. Réfection de plancher (aile ouest) à l'école Le Sentier - Adjudication de contrat – adoption;
- 5.5. Construction de rampes d'accès extérieures aux écoles suivantes : Centre multiservice (Pavillon Mgr Philippe-Labelle), Coeur à coeur, l'Alternative, de l'Amitié, des Semailles, Polyvalente Sainte-Thérèse, Sainte-Scholastique, secondaire des Patriotes et Terre des jeunes et réfection de perron à l'école Saint-Pierre - Adjudication de contrat – adoption;
- 5.6. Remplacement des portes de classes à l'école secondaire du Harfang (Pavillon Saint-François) - Adjudication de contrat – adoption;
- 5.7. Enlèvement de flochage d'amiante à l'école Le Rucher - Adjudication de contrat – adoption;
- 5.8. Remplacement des portes extérieures à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau - Adjudication de contrat – adoption;
- 5.9. Remplacement des portes extérieures aux écoles de l'Amitié, des Pins, Le Sentier, Prés fleuris et Terre-Soleil - Adjudication de contrat – adoption;
6. Nomination d'une firme d'architecture pour le projet d'ignifugation de poutre de rive et de réaménagement à la Polyvalente Sainte-Thérèse – adoption;
7. Addenda au protocole d'entente avec la Ville de Lorraine pour l'utilisation du parc-école de l'école Le Carrefour – adoption;

*DE PERMETTRE* à la vice-présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

**Adopté**

## **PROBATION DE GESTIONNAIRE**

La Direction générale dépose son rapport sur la probation d'une gestionnaire. Elle indique que Mme Nathalie Denny, directrice, Polyvalente Sainte-Thérèse, a accompli cette étape avec succès.

## **RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE (CHAMBRANLES DE PORTE) À L'ÉCOLE SAINT-GABRIEL (PAVILLON NOTRE-DAME) – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2478

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien) (rés. n° CC-110628-3518);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n°190AO1015 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection de la maçonnerie (Chambranles de porte) à l'école Saint-Gabriel (Pavillon Notre-Dame);

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Claude Hamelin Lalonde Desjardins Khamlong architectes;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de réfection de la maçonnerie (Chambranles de porte) à l'école Saint-Gabriel (Pavillon Notre-Dame), à l'entrepreneur général Construction Larco inc. pour la somme de 150 467,49 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

#### **Adopté**

### **RÉFECTION DE LA TOITURE À L'ÉCOLE VAL-DES-ORMES – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2479

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit d'entretien » (rés. n° CC-100622-3308);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO1005 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection de la toiture à l'école Val-des-Ormes;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de L'Écuyer Lefavre architectes;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de réfection de la toiture à l'école Val-des-Ormes, à l'entrepreneur général J. Raymond couvreur et fils inc. pour la somme de 235 800 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

#### **Adopté**

### **RÉFECTION DE PLANCHER À L'ÉCOLE COEUR À COEUR, L'ALTERNATIVE – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2480

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments) (rés. n° CC-110628-3517);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO1010 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection de plancher à l'école Coeur à coeur, l'Alternative;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Tremblay l'Écuyer Architectes Associés;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lise Landry

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de réfection de plancher à l'école Coeur à coeur, l'Alternative, à l'entrepreneur général Berloy Construction inc. pour la somme de 129 745,60 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

## **RÉFECTION DE PLANCHER (AILE OUEST) À L'ÉCOLE LE SENTIER – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2481

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments) (rés. n° CC-110628-3517);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO1021 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de réfection de plancher (aile ouest) à l'école Le Sentier;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Tremblay l'Écuyer Architectes Associés;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Louis Kemp

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de réfection de plancher (aile ouest) à l'école Le Sentier, à l'entrepreneur général Les Constructions Valcaro inc. pour la somme de 123 747 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**CONSTRUCTION DE RAMPES D'ACCÈS EXTÉRIEURES AUX ÉCOLES SUIVANTES : CENTRE MULTISERVICE (PAVILLON Mgr PHILIPPE-LABELLE), COEUR À COEUR, L'ALTERNATIVE, DE L'AMITIÉ, DES SEMAILLES, POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE, SAINTE-SCHOLASTIQUE, SECONDAIRE DES PATRIOTES ET TERRE DES JEUNES ET RÉFECTION DE PERRON À L'ÉCOLE SAINT-PIERRE – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2482

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 30850 « Accessibilité des immeubles aux personnes handicapées » (rés. n° CC-091124-3164);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO1030 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de construction de rampes d'accès extérieures aux écoles suivantes : Centre multiservice (Pavillon Mgr Philippe-Labelle), Coeur à coeur, l'Alternative, de l'Amitié, des Semailles, Polyvalente Sainte-Thérèse, Sainte-Scholastique, secondaire des Patriotes et Terre des jeunes et réfection de perron à l'école Saint-Pierre;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Claude Hamelin Lalonde Desjardins Khamlong architectes;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de construction de rampes d'accès extérieures aux écoles suivantes : Centre multiservice (Pavillon Mgr Philippe-Labelle), Coeur à coeur, l'Alternative, de l'Amitié, des Semailles, Polyvalente Sainte-Thérèse, Sainte-Scholastique, secondaire des Patriotes et Terre des jeunes et réfection de perron à l'école Saint-Pierre, à l'entrepreneur général Construction Jessiko inc. pour la somme de 193 583 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**REMPLACEMENT DES PORTES DE CLASSES À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU HARFANG (PAVILLON SAINT-FRANÇOIS) – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2483

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments) (rés. n° CC-110628-3517);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO1002 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de remplacement des portes de classes à l'école secondaire du Harfang (Pavillon Saint-François);

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Jean-Marc Coursol architecte;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de remplacement des portes de classes à l'école secondaire du Harfang (Pavillon Saint-François), à l'entrepreneur général Les Constructions Valcaro inc. pour la somme de 167 747 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

#### **ENLÈVEMENT DE FLOCAGE D'AMIANTE À L'ÉCOLE LE RUCHER – ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2484

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50622 – Résorption du déficit d'entretien) (rés. n° CC-110628-3518);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n° 190AO1025 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux d'enlèvement de flocage d'amiante à l'école Le Rucher;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Jean-Marc Coursol architecte;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux d'enlèvement de flocage d'amiante à l'école Le Rucher, à l'entrepreneur général Groupe Prodem pour la somme de 149 000 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES À L'ÉCOLE  
SECONDAIRE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU – ADJUDICATION DE  
CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2485

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments) (rés. n° CC-110628-3517);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n°190AO1028 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de remplacement des portes extérieures à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Yelle Maillé Legault architectes en consortium;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de remplacement des portes extérieures à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, à l'entrepreneur général Potosi Construction pour la somme de 188 874 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**REMPLACEMENT DES PORTES EXTÉRIEURES AUX ÉCOLES DE  
L'AMITIÉ, DES PINS, LE SENTIER, PRÉS FLEURIS ET TERRE-SOLEIL –  
ADJUDICATION DE CONTRAT**

Résolution n° CE-120313-2486

*ATTENDU* les travaux approuvés dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » (sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments) (rés. n° CC-110628-3517);

*ATTENDU* l'appel d'offres public n°190AO1026 pour le choix de l'entrepreneur général concernant les travaux de remplacement des portes extérieures aux écoles de l'Amitié, des Pins, Le Sentier, Prés fleuris et Terre-Soleil;

*ATTENDU* le résultat de l'appel d'offres public;

*ATTENDU* la délégation de pouvoirs faite au comité exécutif pour l'octroi des contrats d'une valeur située entre 100 000 \$ et 250 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de Yelle Maillé Legault architectes en consortium;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Corinne Payne

*D'ADJUGER* le contrat d'exécution des travaux de remplacement des portes extérieures aux écoles de l'Amitié, des Pins, Le Sentier, Prés fleuris et Terre-Soleil, à l'entrepreneur général Potosi Construction pour la somme de 230 000 \$, toutes taxes exclues, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes.

**Adopté**

**NOMINATION D'UNE FIRME D'ARCHITECTURE POUR LE PROJET D'IGNIFUGATION DE POUTRE DE RIVE ET DE RÉAMÉNAGEMENT À LA POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE**

Résolution n° CE-120313-2487

*ATTENDU* qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'ignifugation de poutre de rive et de réaménagement à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

*ATTENDU* que le coût total du projet est évalué à 400 000 \$ (incluant honoraires, imprévus et taxes);

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme professionnelle en architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

*ATTENDU* la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01) et le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la Commission scolaire;

*ATTENDU* que les coûts estimés des honoraires pour les services d'une firme professionnelle en architecture seront inférieurs à 100 000 \$;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*DE RETENIR* la firme professionnelle en architecture L'Écuyer Lefavre architectes pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'ignifugation de poutre de rive et de réaménagement à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat ou à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*D'AUTORISER* le directeur du Service des ressources matérielles à signer un bon de commande initiant le processus.

**Adopté**

**ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE LORRAINE POUR L'UTILISATION DU PARC-ÉCOLE DE L'ÉCOLE LE CARREFOUR**

Résolution n° CE-120313-2488

*ATTENDU* le protocole d'entente avec la Ville de Lorraine signé en juin 2006 relatif à l'échange de services et à l'utilisation des équipements communautaires situés sur le territoire de la ville de Lorraine;

*ATTENDU* les dispositions dudit protocole relatives à l'aménagement des parcs-écoles;

*ATTENDU* que la Ville de Lorraine est favorable à une participation financière quant à la mise à niveau du module de jeux sur la parcelle de son terrain connexe au terrain de l'école Le Carrefour, conformément à la résolution n° 2009-11-237;

*ATTENDU* la résolution n° CC-100223-3212 autorisant la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) à acquérir en copropriété une parcelle de terrain appartenant à la Ville de Lorraine;

*ATTENDU* que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a octroyé la subvention de 25 000 \$ à la CSSMI dans le cadre de la mesure 50530 « Embellissement des cours d'école »;

*ATTENDU* le projet de cession de terrain;

*ATTENDU* qu'il est convenu de déterminer les modalités d'utilisation du parc-école dans une entente écrite entre la CSSMI et la Ville de Lorraine;

*ATTENDU* le pouvoir du comité exécutif de conclure les protocoles d'entente avec les villes de son territoire, tel que prévu au *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (SIP-08) de la CSSMI;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

*D'APPROUVER* l'addenda au protocole d'entente avec la Ville de Lorraine concernant l'utilisation du parc-école de l'école Le Carrefour;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*DE VERSER* ledit addenda au répertoire des présentes sous la cote 220.

**Adopté**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CE-120313-2489

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 19 h 55.

Guylaine Richer, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général